

Besoin d'un appui ponctuel, de renseignement ? La hotline des entreprises, commerces et agriculteurs pour vous accompagner et trouver ensemble une solution



- Vous conseiller sur la protection de votre activité et de vos sites
- Vous informer
- Aider les acteurs économiques fragiles et/ou critiques du territoire
- Prévenir la cybermalveillance et les atteintes à votre activité (cambriolages, escroqueries...)

**La gendarmerie peut vous aider,
pensez-y !**



Cette hotline ne traite pas les demandes opérationnelles
N'oubliez pas, en cas d'urgence : composez le 17 ou le 112

Indiquez-nous vos besoins,
nous rechercherons ensemble les solutions !

Durant la crise sanitaire,
cette hotline est à votre disposition !



CONTACT :

Du lundi au Vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 :
02.99.75.41.47

Par mail (prise de contact et réponse sous 24h) :
cgd.vitre+hotlineentreprises@gendarmerie.interieur.gouv.fr

la gendarmerie, solidaire des territoires face à la crise sanitaire